Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M MOUSSET, Maire de 18h30 à 18h40 (délibérations n°2026-01 à n°2026-02), sous la présidence de Mme TOQUER de 18h40 à 19h10 (délibérations n°2026-03 à n°2026-08) et sous la présidence de Mr MOUSSET, le Maire, de 19h10 à 19h35 (délibération n°2026-09 à n°2026-24).

Date de convocation du conseil municipal : mardi 17 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 13
Présents : Mme TOQUER, Mme RENARD, Mr CRESPIN, Mr DUFOUR, Mr OMEYER, Mme VAILHEN, Mme LE JOUBIOUX, Mme LAMOUREUX, Mme BASTILLE, Mr JADE, Mme OLLIVIER, Mr NICOLAZO, Mr QUILLIEN.
Absent excusé : /
Absent : Mr MICHELET
Secrétaire de séance : Mme LE JOUBIOUX

2026-05 - COMPTE FINANCIER UNIQUE – BUDGET POSTE AVITAILLEMENT

Rapporteur : Mme RENARD

VU l'avis favorable à la majorité de la commission plénière du 16 février 2026,

Mme RENARD expose que le CFU du budget annexe poste d'avitaillement en section de fonctionnement présente un excédent de 2 645 € propre à l'exercice 2025. Cet excédent doit être cumulé au solde antérieur reporté de +21 517.44 €. **Le solde au 31/12/2025 en fonctionnement s'établit à + 24 162.44 €.**
En investissement, il présente un excédent de 2 616.03 €, ajouté à l'excédent antérieur reporté de 4 005.88€. **Le solde au 31/12/2025 en investissement s'établit à + 6 621.91 €.**

Le résultat global des deux sections est alors de + 22 134.35 €, en considérant les restes à réaliser en investissement de 8650 €.

Section de fonctionnement :
Le montant global des dépenses de fonctionnement s'élève à 118 069.53 € en 2025.
Le montant global des recettes de fonctionnement s'élève à 120 714.53 € en 2025.

Section d'investissement :
Les seules dépenses d'investissement 2025 sont le remboursement du capital sur l'emprunt souscrit en 2015 pour financer les travaux de réhabilitation, et des opérations d'ordre liées à l'amortissement de la subvention reçue en 2015 par le Conseil Départemental pour aider au financement des travaux.

Les recettes d'investissement 2025 sont les suivantes :
- 8 360.24 € d'amortissement sur les travaux de réhabilitation

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres, d'approuver la présentation du CFU 2025 et du résultat définitif comme suit :

	REALISES		RESTES A REALISER		Excedent ou deficit après RAR de l'exercice 2025
	section de fonctionnement	section d'investissement	section de fonctionnement	section d'investissement	
Budget PA					
Déficit reporté					
Excédent reporté	21 517,44 €	4 005,88 €			

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_05-DE

Recettes (hors excédent reporté)	120 714,53 €	8 600,24 €			
Dépenses(hors déficit reporté)	118 069,53 €	5 984,21 €		8 650,00 €	
Déficit de l'exercice					
excédent de l'exercice	2 645,00 €	2 616,03 €			
Excédent de clôture					
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	2 645,00 €	2 616,03 €		8 650,00 €	-3 388,97 €
EXCEDENT CUMULE	**24 162,44 €**	**6 621,91 €**			**22 134,35 €**

Annexes : CFU 2025

Madame TOQUER,

1ère adjointe

Madame LE JOUBIOUX,

Secrétaire